

**UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL**  
**Faculté de droit**

**Séance inaugurale de l'année universitaire  
2007-2008**

**Allocution prononcée le 28 août 2007**

**Par**

**L'honorable Jean-Louis Baudouin  
Juge à la Cour d'appel du Québec  
Professeur associé à la Faculté de droit  
de l'Université de Montréal**

Madame la doyenne  
Madame la secrétaire  
Messieurs les vice-doyens  
Chères étudiantes, chers étudiants

Tout d'abord, mes sincères remerciements vont à la doyenne de la faculté, Madame Anne-Marie Boisvert, à la fois pour sa présentation trop élogieuse et pour m'avoir fait l'honneur et le très grand plaisir de m'inviter aujourd'hui à vous adresser la parole.

C'est toujours pour moi, en effet, un grand plaisir que de me retrouver entre ces murs que j'ai quotidiennement fréquentés pendant quelque 25 ans.

Ensuite, je dois vous adresser, sans plus tarder, à vous les nouveaux étudiants et étudiantes, à tous et à toutes mes plus sincères félicitations et cela pour plusieurs raisons.

En premier lieu, vous avez eu l'intelligence, le discernement et le bon goût de choisir pour poursuivre vos études la meilleure université et la meilleure faculté de droit. J'arrêterai ici par peur de faire rougir et la doyenne et l'ensemble du corps professoral.

En second lieu, vous devez être félicités aussi parce que (mais j'avoue ici que je ne suis pas totalement impartial) vous avez choisi la plus belle et la meilleure des disciplines: le droit. Vous avez su éviter de vous trouver en mycologie, bobologie, thanatologie, etc.

En troisième lieu, vous vous êtes (et je n'en doute pas un seul instant) assurés d'avoir le meilleur corps professoral, la crème du Barreau et du Notariat. Ils sont tous et toutes là ce matin, impatients de décharger sur vous le poids du savoir qu'ils ont accumulé depuis des années. À ce sujet, souvenez-vous cependant si, par hasard, il vous arrive une malchance, celle de couler ou de «muffer» un examen, que c'est et ce sera toujours de votre faute à vous mais jamais, au grand jamais de celle du professeur.

Enfin, et en dernier lieu, comme vous allez, je pense, vous en apercevoir rapidement, vous avez choisi une faculté «le fun», une faculté dont l'environnement va vous donner bien du plaisir. Vous allez le constater bientôt avec les festivités de l'initiation, puis avec celles du Carnaval, sans compter les innombrables partys qui sauront, j'en suis sûr, vous remonter le moral après que vous aurez fini de lire les arrêts de la Cour suprême. Vous allez, grâce à cela, nouer des amitiés qui vous suivront dans votre vie professionnelle.

Sur un ton plus sérieux et pour ne pas abuser du temps qu'on m'a accordé, je voudrais, très rapidement, vous dire trois choses en ce début de formation qui va vous amener à la carrière que vous voulez entreprendre.

La première est qu'il faut vous attendre, dans votre vie professionnelle future, à faire preuve d'une grande faculté d'adaptation et de beaucoup de souplesse. Vous allez devoir vous habituer aux changements et être prêts à y faire face. Le monde en général, et le monde juridique en particulier, est en perpétuel mouvement, en

constante transformation, et c'est ce monde là que vous allez devoir apprendre à apprivoiser.

Le monde est, en effet, devenu, pour employer une expression bien connue, un «village global». Si la mondialisation des rapports politiques et économiques se poursuit dans le futur, les rapports juridiques qui les sous-tendent suivront inévitablement. On en a déjà la preuve à l'heure actuelle. Il vous faudra non seulement les suivre, mais avoir suffisamment d'intelligence pour les prévoir, les assimiler et les gérer.

Cette faculté d'adaptation rapide, vous allez devoir aussi en faire preuve à l'intérieur même du cadre de votre future profession. Les chances sont, et le phénomène n'est pas nouveau, que la carrière que vous allez entreprendre et débiter dans tel ou tel domaine particulier du droit (la famille, les sûretés, le droit du travail) ne sera pas linéaire. Autrement dit, vous ne pratiquerez probablement pas toute votre vie la spécialité que vous avez choisie à l'origine. Pour des raisons, en général fortuites, vous serez appelés à changer votre fusil d'épaule et à passer selon les désirs et exigences de votre clientèle d'un domaine à un autre, ce qui parfois sera vraiment l'équivalent d'un changement total de carrière. Il est fort possible aussi et même certain pour plusieurs d'entre vous que vous soyez sollicités à l'extérieur de la profession elle-même mais pour vos mérites professionnels et que pour un certain temps vous devenez haut fonctionnaire, politicien, premier ministre ou, si vraiment vous le préférez, animateur de Loft Story ou juge dans Canadian Idol.

Donc, et c'est là mon premier point, ne soyez pas conservateur, ne vous enfermez pas dans une spécialité mais gardez l'esprit ouvert au changement. Regardez autour et ayez assez de souplesse pour vous adapter à un monde extérieur et intérieur en constante et perpétuelle évolution.

Ma seconde remarque porte sur le rôle social que vous allez avoir à jouer en tant qu'avocat ou notaire.

À l'heure actuelle, et la chose est particulièrement vraie pour les avocats, l'organisation de la pratique a beaucoup changé. Disparus sont les jours où l'avocat exerçait seul, un peu famélique, défendant pour une maigre pitance la veuve et l'orphelin. Les cabinets de nos jours, et même les plus modestes, sont organisés sur le modèle d'une véritable entreprise, presque à caractère commercial, et celle-ci deviendra de plus en plus multidisciplinaire avec l'arrivée de comptables, d'actuaire et d'autres professionnels. Cette transformation dont le début remonte déjà à plusieurs années a toutefois dans bien des cas une perception négative de la profession par le public. L'exemple U.S. de l'« ambulance chaser », certains abus dans le domaine des recours collectifs y sont pour quelque chose. J'en veux pour preuve les histoires que l'on raconte sur les avocats. Je vous en donne un exemple :

Pourquoi les requins ne mangent-ils jamais les  
avocats ?  
Par courtoisie professionnelle

Toute plaisanterie mise à part, vous ne devez jamais oublier que vous êtes avant tout des auxiliaires de la justice, que celle-ci dépend en grande partie de vous pour son bon fonctionnement et que, à cet égard, vous avez un rôle important à jouer.

Impliquez-vous donc dans le Barreau et le Notariat. Impliquez-vous aussi dans les organismes sociaux. L'image que vous y projetterez sera pour beaucoup de gens l'image même de la profession. À cet égard, maintenez toujours un haut standard éthique. N'oubliez pas que, dans un milieu juridique, une réputation s'acquiert lentement au fil des ans, mais se perd souvent très rapidement. Nous les juges en sommes souvent témoins.

Enfin, et je terminerai la-dessus, profitez au maximum des trois ou quatre ans que vous allez passer ici à la faculté. La formation que vous allez y recevoir vous servira toute votre existence et le capital de connaissances de base que vous allez accumuler pendant cette période vous permettra de toucher des dividendes plus tard. Ainsi, lisez, lisez, lisez, car plus tard, dans votre vie professionnelle trépidante, vous ne lirez plus aussi librement. Vous lirez uniquement ce qui peut vous être d'une utilité immédiate pour servir concrètement dans le dossier que vous aurez entre les mains. Ces trois ou quatre ans qui viennent sont et seront donc irremplaçables au plan de la culture juridique générale que vous devez acquérir.

Si parfois quelques arrêts de la Cour suprême, de la Chambre des Lords (ou même mais très rarement) de la Cour d'appel vous paraissent arides, torturés et soporifiques, n'oubliez pas qu'ils constituent probablement le meilleur médicament et remède naturel contre l'insomnie.

C'est aussi le moment pendant ces années d'acquérir une meilleure connaissance des langues. Outre, bien évidemment le français et l'anglais, si vous aspirez à une pratique internationale, il vous faut absolument acquérir une ou même deux autres langues. L'exemple des juristes européens est là pour vous en convaincre.

Voilà en bref ce que je voulais vous dire ce matin. Je termine en vous souhaitant à tous et à toutes le plus grand des succès dans vos études et je vous donne rendez-vous devant la Cour d'appel dans quelques années.

Cependant, pour l'amour de Dieu, si je suis membre de la formation devant laquelle vous plaiderez alors, ayez la gentillesse de ne pas me rappeler, le cas échéant, les quelques mauvais conseils que j'ai pu vous donner ce matin.

---